

COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DU 12 JANVIER 2006

► Fermetures d'unités

En préliminaire à l'étude de l'ordre du jour, la CFDT est intervenue sur les fermetures d'unités pour dénoncer les mesures en cours d'instruction dans plusieurs unités de l'INRA, comme celle de Fréjus. Elle a réclamé, depuis plusieurs semaines, un moratoire sur celles-ci. La Direction Générale entend continuer ses démarches pour fermer, en les déplaçant, certaines unités. Pour elle, ces "opérations structurantes actuellement en cours (...) bénéficient d'autant plus de soins qu'elles permettront ainsi d'apporter des éléments pertinents opérationnels d'évaluation sur les travaux (...) en cours" (réflexion en cours sur le cycle de vie des unités). Comme si on avait besoin de cobayes pour réfléchir...

En accord avec les autres organisations syndicales, nous proposons la motion suivante :

"Le CTP demande un moratoire sur les fermetures en cours, en l'attente de la présentation à un prochain CTP d'un dossier complet sur les restructurations."

VOTE = Pour : les 3 syndicats - Contre : l'Administration

► Budget 2006

A l'occasion du débat sur le budget 2006, les syndicats comprennent que les postes dont les recrutements sont différés, le seront en fait au-delà de 2006, contrairement à ce qui a été dit en Conseil d'Administration. Il s'agit de postes sur deux axes : valorisation non alimentaire des produits agricoles (pétrole vert par exemple), systèmes innovants.

La Direction Générale envisage d'instruire les thématiques scientifiques correspondant à ces axes et d'utiliser l'argent de ces postes pour recruter des CDD, en attendant le résultat de ces investigations en 2007, voire 2008.

Sans remettre en cause ces choix thématiques liés au gouvernement ou au projet de contrat d'objectifs, nous demandons que les postes soient pourvus par des titulaires dès 2006, éventuellement sur d'autres priorités, en attendant que l'instruction scientifique de ces sujets débouche sur une localisation précise des postes.

En accord avec les autres organisations syndicales, nous proposons la motion suivante :

"Nous dénonçons le choix de différer des recrutements en 2006. Alors que l'affectation scientifique ne peut être précisée sur ces choix gouvernementaux, on affiche qu'on y met des postes que l'on est amené à bloquer sur plusieurs années."

"Nous demandons le recrutement de personnels titulaires sur des priorités dès 2006. Les recrutements affichés sur ces priorités qui restent à discuter scientifiquement pourront être réalisés sur les postes ouverts au recrutement en 2007 et 2008."

VOTE = Pour : les 3 syndicats - Contre : l'Administration

► Journée de solidarité

La Direction Générale propose que la journée de solidarité (Lundi de Pentecôte en 2005) soit déduite des congés ou des jours de R.T.T. La CFDT rappelle les termes de l'arrêté ministériel :

journée de durée de travail de sept heures continues ou fractionnées, effectuée aux dates déterminées par l'autorité responsable de l'organisation du service, après consultation des personnels concernés ".

La Direction Générale refuse la proposition de la CFDT (fractionnement journalier de cette durée de 7 heures) sous prétexte de la complexité de la gestion.

La CFDT propose la motion suivante :

"Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 22 novembre 2005 de notre Ministère de tutelle, nous proposons la mise en œuvre de la journée de solidarité sous forme d'un fractionnement journalier."

VOTE = Pour : les 3 syndicats - Contre : l'Administration

Après le vote, la CFDT demande à l'Administration comment elle compte n'enlever que 7 heures, alors que la journée dure 7 h 10 (agents à 35h50), ou 7 h 36 (agents à 38 h). Pas de réponse.

► Concours Internes de Promotion sur Place (C.I.P.P.)

Suite aux derniers CIPP, un groupe de travail Administration/Syndicats a été mis en place. Nous y avons relayé vos remarques et vos interrogations. Un certain nombre de précisions seront apportées dans l'organisation des prochains CIPP, sur les points suivants : rôle des différentes phases (admissibilité et admissions), rédaction du dossier, critères de sélection, nombre de candidats à auditionner, note éliminatoire, préparation des agents et jurés, composition du jury...

La prochaine campagne de CIPP fera l'objet d'une nouvelle Note de Service, d'un guide des membres du jury et d'un guide du candidat.

**Vous pouvez compter sur les représentants de la CFDT-INRA pour répondre aux questions concernant tous les personnels
N'hésitez pas à les contacter pour leur faire part de vos remarques**

NOUS VOUS ADRESSONS NOS MEILLEURS VOEUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE